



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 septembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 25 septembre 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre émanant du Président de la Coalition syrienne, Hadi al-Bahra, en date du 25 septembre 2014 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) **Abdallah Al-Mouallimi**



**Annexe à la lettre datée du 25 septembre 2014 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom de la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution syriennes (Coalition syrienne), je vous écris pour appeler d'urgence votre attention sur les informations faisant état d'une série d'attaques épouvantables perpétrées contre la population vulnérable des réfugiés syriens qui sont dangereusement pris au piège dans des camps installés dans la ville libanaise d'Arsal, près de la frontière avec la Syrie.

Jeudi 25 septembre, aux premières heures, des éléments des forces armées libanaises ont pénétré dans les camps situés à Arsal, sous prétexte de mener une opération antiterroriste. Cependant, d'après des informations crédibles, les soldats de l'armée libanaise auraient, aux côtés d'éléments sectaires, terrorisé des déplacés syriens ayant trouvé refuge dans les camps. Des témoins se trouvant dans les camps ont indiqué que les forces armées libanaises avaient mis le feu et détruit des abris, attaquant des femmes, des enfants et des vieillards innocents, et détiendraient un nombre important de réfugiés.

La Coalition nationale syrienne a mis en garde la communauté internationale contre une possible escalade de la situation à Arsal par suite de l'aggravation de la situation humanitaire et des précédentes attaques violentes. Dans une lettre datée du 4 août 2014, le Représentant spécial de la Coalition auprès de l'Organisation des Nations Unies, Najib Ghadbian, a soulevé la question des violences commises à Arsal et prié instamment le Conseil de sécurité de prendre des mesures immédiates pour protéger les vies des citoyens syriens ayant cherché refuge loin du conflit qui se déroule dans leur pays. Il a également demandé à la communauté internationale de veiller à ce que le Gouvernement libanais fasse en sorte que les auteurs de ces actes inacceptables soient tenus de rendre des comptes. La communauté internationale porte une responsabilité à cet égard et doit remédier d'urgence à cette crise humanitaire et à l'insécurité qui règne à Arsal.

Nous recommandons à nouveau l'adoption de mesures immédiates et énergiques pour protéger les réfugiés innocents à Arsal et dans d'autres camps situés près de la frontière syro-libanaise. Nous demandons ce qui suit :

- a) L'ONU doit diligenter d'urgence une enquête sur ces attaques récentes et rendre compte promptement au Conseil de sécurité des circonstances ayant conduit à ces attaques, déterminer qui sont les coupables et recommander des mesures à prendre;
- b) Le Conseil de sécurité doit autoriser la prorogation du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) en vue de fournir expressément une protection aux réfugiés;
- c) Au cas où le Conseil de sécurité n'autoriserait pas une prorogation du mandat de la FINUL, l'ONU devra déployer des observateurs permanents dans les camps de réfugiés afin qu'ils surveillent la situation et fassent rapport au Conseil, et de manière à ce qu'ils exercent un effet dissuasif pour empêcher ces pratiques inacceptables.

Les réfugiés syriens se trouvent dans une situation intolérable. Il est des plus importants qu'ils ne subissent pas de nouveaux traumatismes et des violences lorsqu'ils cherchent refuge en dehors de la Syrie pour échapper à la tyrannie imposée par Assad et l'EIL dans le pays. Et il importe au plus haut point que l'ONU use de ses bons offices pour s'assurer que les pays qui offrent l'asile à nos concitoyens réagissent de manière proportionnée et responsable en vue de remédier à tout problème ou incident survenant à l'intérieur des camps.

Le Président de la Coalition syrienne  
(*Signé*) Hadi **al-Bahra**

---